

Cadre réservé à l'Administration			
Date d'arrivée du do	ossier auprès du CCAS		
Montant de la subvention demandée par l'Association			
Avis de la Commission			
Décision du Conseil d'Administration			
Synthèse des montants accordés :			
Fonctionnement N-1: N:			
Action ponctuelle	N-1:	N :	

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION Année 2026

ASSOCIATION:			

Date limite de retour : 12 décembre 2025 (cachet de la poste faisant foi)

Dossier à déposer en Mairie de Clisson Pôle « Social - CCAS »

IMPORTANT

Tout dossier incomplet (pièces à joindre comprises) ou transmis après la date limite de retour ne sera pas traité.



INFORMATIONS PRATIQUES

- Le présent dossier doit être dûment complété, accompagné des pièces demandées et transmis dans les délais.
- Pour toute aide relative à la réalisation de ce dossier, veuillez prendre contact avec le Pôle « Social CCAS » au 02 40 80 17 80 ou par courriel à : ccas@mairie-clisson.fr
- Afin que le dossier de demande de subvention soit instruit le plus justement possible, l'association est invitée à présenter l'ensemble de ses projets de l'année, qu'ils relèvent du fonctionnement courant ou d'actions ponctuelles. Pour les actions ponctuelles et les opérations d'investissement, merci de remplir obligatoirement les annexes.

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Première demande :

- Les **statuts** déclarés de l'Association, avec copie du récépissé de dépôt en Préfecture de Nantes.
- La liste des personnes composant le Bureau ou le Conseil d'Administration, avec les fonctions de chacun.

A ces pièces s'ajoutent celles demandées dans le cadre d'un renouvellement, comme suit :

Renouvellement:

- En cas de **changement**, les statuts et le récépissé de déclaration à la Préfecture.
- En cas d'évolution ou de changement, la liste des personnes composant le Bureau ou le Conseil d'Administration, avec les fonctions de chacun.
- L'attestation sur l'honneur dûment signée.
- Les **projets** d'activités prévus pour l'année à venir.
- Le dernier rapport d'activités ou le compte rendu de la dernière Assemblée générale.
- Le Compte de résultat de l'année écoulée et le Budget prévisionnel de l'année 2025.
- Un relevé d'identité bancaire.
- Une copie de l'assurance responsabilité civile de votre association et multirisques en cas d'occupation de bâtiments communaux, même à titre occasionnel.

Situations particulières:

• Si votre demande de subvention est supérieure à 23 000 €: Les derniers comptes approuvés par un Comptable, accompagnés du dernier rapport d'activité.



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation :

☐ première demar	nde (après une année obliga	toire d'exercice)	\square renouvellement d'une demande
	<u>ID</u>	ENTIFICATION DE L'ASSOCIA	<u>TION</u>
1. Identification	de l'Association		
Nom de l'Associ	iation		
Sigle usuel			
Adresse de son	siège social		
Code postal			
Adresse du site	Internet de l'Associatio	n	
Objet			
		al (président ou autre personne dés	
Nom	P	Prénom	
Fonction			
Téléphone		Courriel	
		Composition du Bureau :	
	Président	Trésorier	Secrétaire
3. Identification	de la personne charg	gée du présent dossier de subve	ention (à compléter si différente)
Nom		PrénomPrénom	
Fonction			
Téléphone		Courriel	



4. Personne à contacter tout au long de l'année et destinataire des courriers (à compléter si différente)					
Non	n	Prér	nom		
Fon	ction				
Télé	éphone	Cou	rriel		
5. Rer	nseignements admin	istratifs et juridiques	de l'Association		
N° S	SIRET OU SIREN				
			ale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite.		
Rense	eignements sur <u>WWW.ins</u> e	ee.fr).			
			ttribué à l'occasion des enregistrements de c		
			re Association (indiquer le nom comp		
Non	•				
	Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	
>	Joindre un RIB à votr	e demande.			
5. Vot	re Association dispo	ose-t-elle d'un Compt	able et/ou d'un Commissaire a	nux Comptes ?	
	OUI NON				
7. Les	instances de décisio	n			
L'as	semblée générale annı	ielle est-elle ouverte au	public: OUI NON		
Non	nbre de réunions par a	n: Conseil d'Adr	ninistration : Bureau :		



Rayonnement de votre Association :

8. Informations sur l'activité de l'Association et le public concerné

→ Joind	dre, le cas échéant, la re	connaissance d'intérêt	général ou d'utilité publiqu	e de l'Association	
Veuillez com	pléter le tableau suivan	t sur le nombre de vos l	oénéficiaires :		
		Clissonnais	Non clissonnais	Total	
	Personne seule				
	Couple				
	Famille				
					•
Moyens hum	nains de l'Association				
<u>Bénévoles</u>	1				
Bénévole : p	personne contribuant régulie	èrement à l'activité de l'Asso	ociation, de manière non rémuné	rée.	
Nombre o	le bénévoles				
Nombre o	le volontaires				
L'année p associatif		_	t-ils participé à des format	tions en lien avec leur	engagement
Si oui, con	nbien de bénévoles :				
Représen	tant :he	ures ouj	ours de formation		
Pour l'ann	née à venir, avez-vous d	es projets de formation	pour les bénévoles de l'ass	ociation : OUI	NON
Si oui, à de	estination de combien c	le bénévoles :			
-		=			
Représen	tant:he	ures ou	jours de formation		
Prise en c	harge financière :				

□ Communal □ Intercommunal □ Pays du Vignoble Nantais □ Départemental □ Régional □ National □ International



	<u>Salariés</u>			
	Votre Association emploie-t-elle des salariés ? OUI	NON		
	<u>Si OUI</u> :			
		Nombre	ETP	
	Salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) (2)			
	CDI			
	Occasionnels (intermittents du spectacle, autres Contrats)			
	Emplois Aidés			
	Fonction de chaque salarié :			
	(1) Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail. A l'année correspond à 0.8 ETPT, un salarié en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % corre	titre d'exemple, un salarié en	CDI dont la quotité de trava	nil est de 80 % sur tout
9.	Les locaux			
	Dans quelle(s) commune(s) pratiquez-vous vos activités ?		oyer annuel :	
	Payez-vous les charges (électricité, eau, gaz) : OUI 🗆 NON 🗅			
	Payez-vous la redevance d'enlèvement des ordures ménagères	: OUI Montant	annuel: NO	N 🗆
	Pour les réunions (bureau, CA, AG) utilisez-vous des locaux mui OUI Lesquels:			
1	0. Les projets de l'association			
	Le projet global de l'association (rappel des objectifs et d	les évolutions) :		



Avez-vous participé à un évènement organisé par la Ville ou le CCAS en 2024 (buvette lors d'un spectacle fête de la musique) ?			
<u>Les activités prévues dans l'année à venir (présentez en quelques lignes les actions envisagées par l'association) :</u>			
Fonctionnement courant:			
Actions ponctuelles (compatibles avec les orientations du CCAS):			



11. Concours sollicités

<u>Subvention de fonctionnement</u>
Montant sollicité euros
(Si supérieur à 23 000 €, le versement de la subvention est conditionné par la signature d'une Convention).
Subvention pour une action ponctuelle
(remplir obligatoirement l'annexe correspondante)
L'association envisage-t-elle la demande d'une subvention ponctuelle et/ou des moyens matériels de la ville de Clisson, pour réaliser un projet participant au développement de l'Association ou à la réalisation d'une manifestation particulière d'intérêt local ou régional : OUI $\ \square$ NON $\ \square$
Montant sollicité euros
L'association sollicite-t-elle d'autres financements publics ou privés ? OUI NON
Si oui, lesquels :
<u>Prestation en nature</u>
Merci de renseigner si l'association sollicite une prestation en nature (prêt de salle, prêt de matériels).
Si oui, merci de renseigner, par manifestation :
- La fiche de location de salle communale,
- La fiche de réservation de matériel annexée afin de pouvoir anticiper les besoins de chacun.
12. Attestation sur l'honneur
Compléter la fiche jointe.
13. Informations financières
Compléter les fiches financières annexées.



Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie, quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'Association, merci de joindre le pouvoir lu permettant d'engager celle-ci. Je soussigné(e)
Permettant d'engager celle-ci. Je soussigné(e)
Représentant légal de l'Association
 Certifie que l'Association est régulièrement déclarée; Certifie que l'Association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants; Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les Instances statutaires; Demande une subvention de
 Certifie que l'Association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants; Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les Instances statutaires; Demande une subvention de
fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants; • Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les Instances statutaires; Demande une subvention de
l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les Instances statutaires ; Demande une subvention deeuros Fait à
Fait à
Le
Signature



ANNEXE X

DEMANDE POUR UNE ACTION PONCTUELLE Année 2026



Dossier Manifestation

L'association devra transmettre au Pôle « Animation, Culture et Sport » le dossier « manifestation » complété au moins trois mois avant la date de la manifestation. Ce dossier est téléchargeable sur le site internet de la Ville, il comprend les annexes suivantes :

- Demande d'un arrêté d'occupation du domaine public
- Demande d'ouverture d'un débit de boissons
- Demande de vente au déballage
- La liste des salles communales

Sans retour de ce dossier, la demande de matériel et la réservation des espaces ne seront pas prises en compte.

<u>Présentation de l'action ponctuelle</u>				
<u>Communication</u>				
L'association s'engage à faire figurer le logo du CCAS de Clisson sur tous ses supports de communication. Elle en				
fera la demande auprès du Service « Communication ».				

Bilan de l'action ponctuelle

L'association s'engage à présenter un compte-rendu une fois l'action ponctuelle réalisée. En cas de non-production de ce bilan, la demande de subvention au titre de l'année suivante ne sera pas instruite.



BUDGET PREVISIONNEL POUR UNE ACTION PONCTUELLE

(ne pas inscrire les centimes)
NOM DE L'ACTION PONCTUELLE :

RECETTES	DEPENSES	DEPENSES	
Subventions	Organisation générale		
CCAS de Clisson	Cachets		
Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre	Embauches de salariés		
Maine	Achats de marchandises		
Autres Collectivités (à détailler)	Location de matériel		
	Frais d'hébergement		
Autres subventions	Frais de déplacement		
	Frais de restauration		
Partenariat			
(entreprise, sponsors, dons)	Récompenses		
Recettes propres à l'Association	Communication		
Droits d'entrée			
Buvette			
Vente de marchandises	Autres (à détailler)		
Autres (à détailler)			
TOTAUX			

Date et signature

Cachet de l'Association

Le Règlement de subvention ci-annexé précise les modalités d'attribution des subventions. Les demandes sont instruites par les services du Pôle « Social – CCAS » puis analysées en commission composée d'élus. Le Conseil d'Administration du CCAS prend une délibération afin de décider de l'attribution et du montant des subventions.